L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureau : 73 rue de Chartres

NOUVELLE-ORLEANS.
MERCREDI, 8 JUIN 1892.

THEATRE DE L'OPERA.

Saison 1892-93.

LES ENGAGEMENTS.

Une lettre de Paris, 27 mai, nous donne quelques nouvelles intéressantes que nous nous empressons de communiquer aux lecteurs de l'ABEILLE. Elle nous apprend que M. Mangé a déjà conclu quelques engagements fort importants.

Et d'abord, à tout seigneur tout honneur et parlons de la tête de troupe dont plusieurs sujets sont déjà acquis, et parmi ceux-là, un ténor, M. Cogni. Non pas ce que l'on nomme un "fort ténor," mais ténor demi-caractère et nous n'avons pas besoin de rappeler qu'à celui-là aussi incombe une immense responsabilité. Et ceux qui suivent quelque peu les évolutions théâtrales, savent aussi combien rare est aussi celui-là.

Si bien que M. Cogni était à prime et que M. Mangé sait ce qu'il lui en a coûté d'être le dernier et plus haut enchérisseur. Adjugé, avec des émoluments très sonnants.

Mais enfin tout est bien qui finit bien; le directeur de notre Opéra a obtenu l'un des artistes qu'il désirait et nous avons lieu de penser que le choix est heureux.

Les antécédents de M. Cogni le recommandent fort.

Il vient de passer par Lyon, c'est à dire aujourd'hui la première scène de la province française et il a complètement réussi, semblent-il, devant ce parterre fort peu commode d'ordinaire. Malade, très malade d'y franchir les trois débuts comme l'a fait l'artiste qui nous occupe. Un de ses brillants succès y a été le *Tannhauser*, de Richard Wagner.

Or, vous ne l'ignorez pas, c'est là une œuvre où il faut payer comptant, où il faut chanter. Les représentations de cet ouvrage, d'une exécution difficile, ont valu au théâtre de Lyon une splendide fin de saison; il y a là dessus unanimité dans les journaux lyonnais, qui s'accordent aussi à reconnaître que grande partie de ce succès est dûe au jeune ténor.

Jeune, M. Cogni l'est effectivement, et cette jeunesse se traduit aussitôt, écrit-on, dans sa voix d'une exquise fraîcheur. Mais—et c'est là un point auquel il faut s'arrêter un instant, n'est-ce pas? cette jeunesse ne se montre que dans les cordes de l'instrument.

Dès qu'on entend l'artiste, on est convaincu qu'il mérite cette qualification d'artiste, trop souvent octroyée à tout venant. En peu de mesures on reconnaît l'étude; l'étude, bien dirigée et ayant donné d'enviables résultats.

Les notes qui sont devant nous portent que c'est bien là le chant, avec son style, son coloris, son sentiment, son charme, pour tout dire peut-être en un mot.

Si nous comprenons bien la lettre par laquelle nous apprenons ce premier engagement, la nature et le talent de M. Cogni ont beaucoup d'affinités avec ceux de M. Lafarge; et nous n'hésitons pas à le dire, ce n'est point là banale recommandation à nos yeux.

On connaît depuis longtemps notre opinion au sujet de M. Lafarge; c'est un vrai tempérament d'artiste: il vit ce qu'il chante et, le chant n'est comme incarné en lui. Sous peu de jours sans doute il aura débuté à l'Opéra Comique, dans *les Troyens* de Berlioz et nous verrons bien si le parterre parisien n'a pas rendu justice à cette distinguée personnalité.

Donc M. Cogni nous est présenté comme ayant jeunesse, voix et talent; et la seule réserve que l'on nous fasse à son égard, c'est que, relativement nouveau à la scène, il n'ose pas encore assez comme comédien.

Il est de taille moyenne, élégant et joli garçon, ajoute-t-on. Ce détail là nous préoccupe médiocrement; mais enfin la chose n'est point à dédaigner.

En raison de ses qualités natives et de ses qualités acquises M. Cogni a été très disputé par les directeurs; ils ont fait payer sa victoire à M. Mangé.

Nous tenons aussi l'emploi de Falcon, ou, pour mieux parler, la Falcon principale a signé, et de celle-là il est inutile que nous vous parlions longuement, car elle a laissé ici des souvenirs tout flatteurs: Mme Lemaître Schweyer.

Depuis qu'elle nous a quittés Mme Lemaître a paru sur des scènes d'ordre rien que celle-là, pas une où elle n'ait été admise aussitôt; pas une où elle n'ait obtenu succès soutenu, complet. C'est vous dire qu'elle a conservé son foyer artistique; son tempérament dramatique et aussi sa charmante voix. Tout récemment elle faisait encore partie de la troupe de Nantes, pour y briller et M. Lemaître, son mari, un musicien de haut mérite, en conduisait l'orchestre.

Depuis son départ de la Nouvelle-Orléans ce fut bien souvent le desir de Mme Lemaître d'y revenir; l'y voici tout à l'heure et le meilleur accueil l'y attend.

Mlle Mounier, tel est le nom du contralto qui nous vient. Nous n'avons jamais eu l'avantage de l'entendre, mais voici les notes qui nous arrivent à son propos: "Un nom, une artiste de race, belle voix musicienne jusqu'au bout des ongles; grande et jolie." Ici ce dernier détail a son importance.

Sa carrière compte; ce fut elle, entr'autres souvenirs, qui créa le rôle du contralto dans le *Nerons* de Rubinstein, à Anvers, avec le très éminent ténor Warot, une célébrité aussi dans l'ensemble musical. Ce fut un splendide succès pour les deux créateurs. Ce succès Mlle Mounier le retrouva à Lyon et à l'Opéra de Paris.

Mlle Mounier est aussi, nous écrit-on, un peintre de talent, l'un des plus charmants de Paris. Détail absolument étranger à la rampe, soit, néanmoins il témoigne d'une organisation artistique.

Comme second ténor, M. Cortellier qui était ici il y a deux ans. C'est un artiste consciencieux, un musicien et qui, a son plan, donne satisfaction au public de Nantes.

Comme second baryton, c'est-à-dire, en remplacement de M. Rey, M. Mangé a engagé un M. Dathurens, chantant, tous les genres et bon comédien. En outre sa voix et la souplesse de son organisation; en effet, il passe de l'*Africaine* aux *Cloches de Corneville*. Vaste répertoire.

Et le premier, le fort ténor, nous demanderez-vous? Attendez, car tout vient à point à qui sait attendre, vous ne l'ignorez pas.

On s'en occupe activement; les choses même sont en cela fort avancées; pourtant, comme il n'y a pas encore échange de signatures, vous nous permettrez jusqu'à nouvel ordre le silence prudent de Courrat. Cependant il se pourrait bien que celui-là fut l'un des ténors les plus aimés du public bordelais, et ayant obtenu de nombreux succès dans la région des vignes généreuses, grâce à une voix fort généreuse aussi.

Devine si tu peux, et choisis si tu l'oses.

Solution prochaine, d'ailleurs.

—M. Lagye est engagé comme chef d'orchestre, et avec lui M. Lemaître, c'est à-dire deux musiciens de valeur, dont l'expérience sera grande à ce pupitre-là et les preuves de savoir, de talent abondantes.

On nous apprend encore l'engagement de M. Jouanin, premier comique, opérette et vaudeville; car le vaudeville tient aussi pour la saison prochaine; le dimanche s'entend.

On nous écrit: "Cet artiste n'a qu'à paraître pour mettre le public en joie; il vient de Rouen, où il avait obtenu véritable vogue dans ces deux genres".

Quoi encore? Ah, un excellent pensionnaire que s'est attaché de nouveau M. Mangé: son maître de ballet, M. d'Alessandri, actuellement à la recherche de sa première danseuse, car Mme Rosa est engagée par une autre direction.

Un détail que nous allions oublier: M. Cogni a 28 ou 30 ans. *Faust*, *l'Africaine* sont cités parmi ses meilleurs rôles et sa création du *Samson et Dalila* à Monte-Carlo a été un beau succès.

Dès que le nombre des engagements le lui permettra, M. Mangé enverra ici les portraits de ses nouveaux pensionnaires; et parmi ceux-là, le portrait de Mlle Mounier, peint par elle-même.

L. PLACIDE CANONGE.

JACKSON BREWING CO.—Qui a bu boira. Ce mot que nous rappelions ici, nous ne voulons l'appliquer, bien entendu, qu'aux gourmets et aux bonnes choses.

Il nous revient à l'esprit en présence d'un baril-et de bière qu'à bien vouloir nous en voyer M. Eugène Houlné, le toujours courtois représentant de la compagnie nouvelle plus haut. De tels intermédiaires ne peuvent que populariser une entreprise, en augmenter encore la clientèle.

Celle du Jackson Brewing Co. est déjà considérable et il est bien évident que quelqu'elle soit en dehors du syndicat, nulle brasserie n'est plus solidement assise que celle là. Irréprochables ses officiers: MM. David Jackson, président; Jos. Hars, secrétaire et trésorier; Thos. L. Moss, administrateur général. Quant aux produits de cette brasserie nous n'en connaissons pas de supérieurs.

Bière limpide, claire comme cristal, à mousse de neige, légère ayant bouquet, saveur, comme il convient aux bonnes crûs. Et nous y insistons: c'est bien d'elle qu'il faut dire: qui a bu boira. Rues Clay, St Pierre, Jefferson et Decatur.

Salsepareille d'AYER

Elle en a guéri d'autres, elle vous guérira.

Êtes-vous incommodé par la perte de l'appétit, les nausées, la bile, le mal de tête, l'haleine infecte ou un goût amer dans la bouche? Êtes-vous agité et nerveux? Avez-vous des assoupissements, des étourdissements, une sensation de malaise général, une langueur continue, un dérangement complet du système? Ce sont des symptômes d'un sang impur, lesquels ordinairement se manifestent dans

La Saison du Printemps

et pour lesquels la Salsepareille **d'AYER** est la Meilleure, la Médecine Supérieure. La reclusion pendant l'hiver, dans des chambres, des ateliers et des bureaux pauvrement aérés ou trop échauffés, l'excès de nourriture animale et le manque d'exercice en plein air ont empoisonné votre sang. C'est ceci qui cause la Perte des Forces, la Lassitude, l'Insomnie et la Dyspepsie; les Boutons, les Clous, les Pustules, les Yeux Chassieux, le Mal aux Yeux et autres variétés de maladies de peau. Dans tous les cas pareils prendre de la Salsepareille **d'AYER**. Elle stimulera salutairement tous les grands organes du corps à expulser les poisons qui obstruent votre sang; elle aiguisera votre appétit, et régularisera votre foie et vos intestins; elle vaincra cette sensation de malaise, débarrassera votre peau des maladies éruptives, rendra votre marche plus légère, vos yeux plus brillants, votre esprit plus clair, et vos membres et votre corps plus forts. Elle vous préparera pour le temps chaud de l'été mieux qu'aucun autre remède ne pourrait le faire. Pour les Scrofules, l'Eczéma, le Catarrhe Chronique, le Rhumatisme ou pour n'importe quelle autre maladie causée par un sang impur, prendre de la Salsepareille **d'AYER. NE MANQUEZ POINT** de vous procurer *celle* **d'AYER.**

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 8 juin 1892.—Indications pour la Louisiane: Temps beau, plus chaud, vents du sud.

Température du 7 juin 1892.

Thermomètre, Geo. E. L. Chaffee, Opticien, No 142 rue de l'Ame.

Entre Carondelet et Baronne	Fahrenheit	Centigrades
7 heures du matin	80	24
Midi	94	31
3 P. M.	91	28
6 P. M.	88	26

MARIAGES, NAISSANCES ET DECES.

Inscrits au Bureau de santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

George Schaler à Mlle F. C. Mortmann.
William J. Hobdon à Mlle Alice Lauve.
David Norman à Mlle Josephine Simmons.
Louis Wieland à Mlle Annie Falls.
Nelson Lindy à Mme Verve Hannah Ray.
William Mead à Mlle Ida Cornish.
William Eve à Mlle Martha Overton.

Naissances.

Mme Edw. A. Shields, une fille.
Mme John M. Beuler, une fille.
Mme Archibald Talbord, une fille.

Deces.

John J. Smith, 34 ans, coin Tchoupitoulas et St Andrew.
Edward Cooke, 45 ans, 1,005 rue Royale.
V. L. Blackwell, 5 mois, 58 rue Nord Broad.
John R. Michel, 6 ans, 571 rue Carondelet.
Gustave A. Schmehr, 13 mois, 190 1/2 rue Union.
Caroline Field, 70 ans, 87 rue Roman.
Emile Fonga, 3 mois, 200 Conti.
Mme Magdalena Hoffmann, 52 ans, 623 rue Bagatelle.
Margaret Diebold, 7 mois, coin Champs Elysées et Broad.
M. J. Lawton, 10 mois, Jonesburg.
Dinah Miller, 64 ans, 54 1/2 rue Elmire.
Mme Catherine Becker, 63 ans, 795 rue Tchoupitoulas.
Charlotte Hawkins, 51 ans, coin McCarthy et Hidary.
John N. Otto, 77 ans, coin Kempartz et Gravier.
Henry M. O'Meallie, 59 ans, 105 1/2 rue Hialie.
Dame Veuve J. P. Peres, 69 ans, 227 rue des Urselines.
Jennie Christie, 28 ans, 906 rue Magazine.
T. A. Jenkins, 4 ans, 324 1/2 rue des Ursulines.
Constance Desalles, 5 mois, 230 rue Nord Claiborne.
Pauline Washington, 67 ans, 266 rue Bienville.
E. S. Taylor, 50 ans, 198 rue Hialie.
William W. Hunter, 30 ans, 211 rue Erato.

Ventes inscrites au bureau de l'annotateur des aliénations:

J. Crawley à W. Haten, un terrain borné par les rues Franklin, Clio, Remparts et Calliope, $1000.

P. Rachon à Mlle R. Guesner, deux terrains bornés par les rues Derbigny, Romain, Ursulines et St-Philippe, $1000.

T. Moroney à G. Hogrett, deux terrains bornés par les rues Hialie, Peters, Erato et Tchoupitoulas, $2,500.

Mme L. Generes à J. E. Pierre un lot borné par les rues Conti, St-Louis; Génois et Clark, $165.

G. Mahe à L. Roy, un terrain borné par les rues Broad White, Laharpe et le chemin de Gentilly, $100.

Mme E. Thorne à A. McCouley, deux terrains bornés par les rues St-James, New Levee, Market et Tchoupitoulas, $2,600.

J. Dubuc à J. Grasis, un demi lot borné par les rues Floride, Maurepas, Sauvage et Encampement, 2000.

N. Schwartz à Mlle S. Sanders, un terrain borné par les rues Robert, Dryades, Baronne et Soniat, 350.

J. Grasenauer et al à G. Guglichono, un terrain borné par les rues Milan, Magnolia, Berlin et Constance, $640.

Cour Civile de District.—La Rosetta Gravel Co. contre J. B. Wolf pour $552 72.

J. B. Scripinals, $189.45.
Mme J. Hinckley, $251.45.
Mme Marie Joyce, $143.74.
R. H. Hill, $507.34.

Aux capitaines de bateaux à vapeur.

M. H. A. Himel, président du jury de police de la paroisse St-Jacques a adressé à tous les journaux de la Nlle-Orléans un message par téléphone, les priant d'appeler l'attention des capitaines de bateaux à vapeur sur l'urgente nécessité de marcher à petite vapeur, et aussi lentement que possible, en passant devant la crevasse New Hope. M. Himel dit qu'il exprime là le désir de tous les planteurs de la rive occidentale de la paroisse St-Jacques. Nous espérons que les capitaines de bateaux s'empresseront d'y acquiescer. On sait que les vagues soulevées par un steamer marchant rapidement désagrègent les levées déjà entamées et rendent impossible tout travail de réparation.

Phœnix Benevolent Association.—Cette association fait en ce moment des grands préparatifs pour une charmante excursion à Bâton Rouge, fixée à dimanche, 12 juin. L'occasion est excellente, pour faire à très bon marché un voyage très agréable à la capitale de l'Etat. Le prix du billet, aller et retour, est d'un dollar seulement. Le train partira de la gare du Mississippi Valley, rue Poydras à 7 h. 30 du matin; départ de Bâton Rouge pour le retour, 6 h. du soir. Musique et dames à Bâton Rouge. Le comité des préparatifs se compose de MM. J. Cavaié, chairman, H. S. Salvant, A. J. Harris, H. W. Abert, O. Larsen, G. Baumback, P. Delrie, A. Kaber, P. Dagoret et C. E. G. Le Breton.

Mort subite.—A 12:30 heures de l'après-midi, Joséphine Léonard, une femme de couleur de 33 ans, est morte subitement chez elle, au No 121 de la rue St-Louis.

Collision.—Un camion conduit par un nommé Gaspard Sinola a fait collision hier matin à cinq heures, au pied de la digue du Canal, avec un train de marchandises de Louisville & Nashville. Le camion a été endommagé pour $15 et les mules ont été légèrement blessées.

West End Club.

Le Club de canotage du West End célébrait lundi soir le douzième anniversaire de sa fondation et, comme de coutume en semblable occasion, une foule d'invités des mieux choisis, étaient accourus pour assister à cette intéressante fête, qui commence invariablement par des régates et finit par un bal; double attraction, surtout pour ceux qui savent que les Mômes charmants sont les membres du Club du West End.

Les dames étaient là en majorité, et plus d'un ramera-t-il redoublé de vigueur, à la seule idée que tant de beaux yeux étaient fixés sur lui. Aussi, les courses ont été le plus fort émouvantes, tant pour ceux qui y prenaient part, que pour ceux qui de la plateforme du club, en suivaient les progrès.

Lorsqu'elles ont été terminées, plateforme et balcon se sont illuminés, et à la lueur des lanternes vénitiennes qui s'harmonisaient bien avec les éclats de la lune, danseurs et danseuses ont tourbillonné à qui mieux mieux au dessus des eaux dormantes du lac sur lesquelles courait une fraîche et délicieuse brise qui vers 10 heures a pris des proportions de tempête.

Un instant, les couples effarouchés ont cherché asile dans le pavillon du club, mais bientôt, l'orchestre les appelait au dehors, et à la lueur des éclairs, et sous les rayons argentés de la lune, qui seuls restait pour éclairer cette charmante scène, valseurs et valseuses, comme emportés par ce délicieux tourbillon venant de large, ont continué leurs folles ritournelles jusqu'à l'heure où le dernier train quitte le lac.

On s'est alors séparé à regret, emportant de cette jolie fête, les meilleurs souvenirs.

Voici le résultat des courses:

Première Course.

Junior Wherry—Entrées: T. E. Deeres, "Mamie"; T. Tully, Jr., "Rosa"; D. J. Manson, "Jessie"; F. C. Millspaugh, "Katie F."; C. H. Allen, Jr., "Jolie"; C. H. Benjamin, "Helena"; A. C. Bres, "Blanche W."

Au début de la course, Allen a tourné premier au demi-mille et a conservé l'avantage jusqu'à l'arrivée.

Il a gagné la course en 8.45".
T. E. Deeres, second, en 9,15".

Deuxième Course.

Senior Single: E. B. Musgrove, "Josie"; W. B. Vail, "Josie K."; R. J. Ross, "Juanita".

Cette course, la plus intéressante de toutes celles qui étaient inscrites au programme, a été gagnée facilement par M. W. B. Vail, en 7.27".

Deuxième, E. B. Musgrove, en 7,49".

Troisième Course.

Senior Wherry—R. E. Musgrove, "Marine"; J. J. Manson, "Rosa"; C. Manson "Jessie".

Un demi-mille; M. Musgrove a tourné premier, donnant 34 longueurs d'avirons à la minute.

Il est resté en tête jusqu'à l'arrivée, gagnant la course en 8.03.

Les deux frères Manson se sont partagé les honneurs de la seconde place.

Quatrième Course.

Double Scull—W. W. Calhoun, stroke, W. J. Sebastian, bow, "Eva"; C. Verlander, stroke, H. W. Bragg, bow, "Lucille".

Le "Lucille" a gagné la course en 7.34.

Le "Eva" est arrivé 2me en 7:50 3/4.

Cinquième Course.

Course de consolation pour ceux qui ont perdu les courses Junior et Senior Whiny.

Prix, une coupe offerte par M. Musegrove.

La course a été gagnée en 8:53 par M. Bres, 2me M. Millspaugh en 9:04.

La dernière course a été celle des danses, dans les barges, puis, le président, M. Manson, a procédé à la distribution des médailles. Il les a fort gracieusement offertes aux vainqueurs et chacune d'elles brillera, vraisemblablement, à la prochaine occasion, sur la poitrine de quelque belle invitée.

Après la distribution des médailles, qui, soit dit en passant, étaient fort jolies, le bal a commencé avec le plus grand entrain et s'est prolongé, dans les conditions les plus favorables, jusqu'à la dernière heure.

Les officiers du Club sont MM. Robert Manson, président; T. A. Marshall, Jr., vice-président; W. J. Sébastian, secrétaire aux archives; S. B. Merwin, secrétaire aux finances; J. J. Manson, trésorier; W. H. Williams, capitaine; Ed. Wunderlich, lieutenant.

—Comités.—

Régates—MM. W. J. Sébastian, chairman; Edw. Wunderlich, Jno. Borland, C. F. Verlander, T. A. Marshall, Jr., S. B. Merwin, A. L. Buhler, W. H. Williams, J. J. Manson, R. J. Ross, D. J. Manson, H. W. Bragg, Horace Leche, C. W. Ziegler.

Réception—MM. A. C. Brès, chairman; T. J. Tully, Jr., C. H. Allen, Jr., A. L. Buhler, T. E. Deeres, G. A. Henderson, R. E. Foster, W. B. Machado, A. M. Rareshide, P. P. Viosca.

Bal—MM. J. J. Hooper, chairman; J. J. Manson, S. B. Merwin, W. W. Calhoun, W. H. Williams, W. J. Sebastian, D. J. Manson, H. W. Bragg.

Southern Yacht Club.—La 12me régate annuelle du Southern Yacht Club, a eu lieu hier au West-End. A l'arrivée du train d'une heure, les premiers invités ont pris possession des balcons du club et leur nombre est allé grossissant pendant toute l'après midi, chaque train apportant un nouveau contingent.

Le lac était d'un calme plat; pas une ride à sa surface, que l'on eut pu croire congelée, mais cette tranquillité qui est fait le bonheur des rameurs, faisait le désespoir des matelots qui attendaient avec anxiété un souffle pour enfler leurs voiles.

Enfin, quelques nuages ont paru à l'horizon, et à 2 heures 55 le premier coup de canon a été tiré. Le vent soufflait à raison de 4 1/2 milles du N.-O., 1/2 N. N. O.

A 3:10 heures, le deuxième coup de canon a retenti. C'était le signal du départ.

Le "Royal Flux" a passé la ligne le premier. Le dernier a été le "Gertie" qui est parti à 3 h., 26', 20"

Voici quelles étaient les entrées:

Schooner-Yachts.

No 5. "Hope", C. Kelley, capitaine J. Kelley, 42x34.
8. "Folly", Théo. Lyons, capitaine M. S. Bringier.
7. "Viola", S. F. Heaslip, capitaine S. F. Heaslip, 38x43.
15. "Gertie", A. C. Lindauer, capitaine A. C. Lindauer, 42x43.
9. "Gerdes Bros." J. M. Gerdes, capitaine B. Manson, 38x50.

Sloop yachts 40 to 50.

17. "Montauk", P. Laboulens, capitaine Sam. Gautier, 43X40.

3. "Neptune", C. P. Richardson, capitaine Alex. Brewster, 50X63.

Sloop Yachts 30 to 40.

1. "Joe", H. H. Brown, capitaine C. W. A. Garders, 34X47.
4. "Nereus" C. K. Hall, capitaine C. K. Hall, 41X00.

Sloop Yachts 20 to 30.

6. "Lady Emma," W. E. Baumgarden, capitaine Baumgarden, 29.47.
16. "Silence", P. Laboulisse, capitaine E. Gautier, 29 25.
13. "Nyanza", S. Raulett, capitaine Frank Leory, 26.04.
12. "Gypsy", E. J. Glenny, capitaine J. W. Glenny, 24,20.

Cat Boats.

20. "St-John," C. J. Noterous, capitaine Michel, 26.
21. "Celia A." M. Abanch, 19x02.
18. "Royal Flush," J. Benachi, capitaine L. Johnson, 16x00.
16. "Mayflower," E. Smith, 28x00.
"Minnie e." C. Speller, capitaine C. Carloe, 10x00.

Working Schwooners.

25. "Electricity" J. Lucich, capitaine Cospodich, 45 1/2.
24. "Ménard Bros" A. Ménard, capitaine Hy Boat, 53.89.
23. "Queen of the Fleet" W. N. Johnson, capitaine Tom Samuel, 43.
22. "Bellatalcoonade" capitaine F. Bonanno, 32 10.
19. "Elmer" capitaine, Joe Christina, 36 60.
4. "Isabella D." J. M. Gerdes, capitaine, Hy Rocour.
2. "Coquette" W. L. Carson, capitaine, J. Mielelcott, 67 04.
0. "Sal Gemenal" J. M. Gerdes, capitaine J. Barringer.

Les vainqueurs ont été dans les différentes classes:

Schooner-Yachts.

"Viola". Entré à 6 h. 59' 02"; durée de la course 3 44' 27".

Sloop-Yachts 40 à 50.

"Neptuthe". Fini à 6 h. 46' 52"; durée 3 h. 39' 27".

Sloop-Yachts 30 à 40.

"Zoé". Fini à 6 h. 58' 40"; durée 3 42' 15".

Sloop-Yachts 20 à 30.

"Nyanza". Fini à 6 h. 51' 54"; durée 3 34' 51".

Working Schooners.

1er "Queen of the Fleet," en 3h. 20', 32".
2ème "Electricity."

Cat Boats.

1er "Royal Flush," en 3 h., 20', 32".
2ème "Mayflower."

Pas de 3ème, les autres n'ayant pas fini la course.

Juste au moment où les jolis voiliers rentraient, de gros nuages ont monté à l'horizon.

La vélocité du vent n'est rapidement accrue et le lac est devenu si agité que les derniers bateaux ont eu beaucoup de peine à rentrer dans le canal.

A la nuit tombante, une véritable tempête s'était déchaînée. Des éclairs éblouissants illuminaient le lac dont les vagues déchaînées venaient battre le rivage avec fracas. Au ciel, la foudre grondait, et la pluie tombait à torrents, emportée par un vent furieux.

Le bal qui avait commencé avec beaucoup d'animation a été interrompu par la pluie; les danseurs et les danseuses ont dû renoncer à leur plusir favori. La pluie ayant envahi le club et inondé la salle de danse.

Plusieurs bateaux qui avaient pris bal à coupons ont sombré après avoir été amarrés et quelques uns des ceux qui les montaient ont été blessés.

Au West End, le concert a été interrompu et chacun a songer à rentrer en ville, mais un nouveau contretemps les attendait. Le pont tournant était ouvert et la pronf d'un schooner était engagée dans son tablier. Pendant plus d'une heure, il a fallu attendre qu'il fut dégagé.

Lorsque le pont a pu être refermé, une foule énorme a envahi le premier train qui revenait de la ville et en apportait encore de nombreux promeneurs qui, eux aussi, ont rebroussé chemin et sont rentrés chez eux, mais du moins avec la satisfaction de n'avoir pas été trempés comme ceux qui les avaient précédés au lac.

Malgré ce contretemps, qui n'a pas permis aux invités de s'amuser comme ils ont coutume de le faire chaque année, la régate du Southern Yacht Club a été cette fois une des plus belles qu'il ait organisées depuis longtemps et chacun y a pris un vif intérêt.

CONSEIL MUNICIPAL.

Les membres du Conseil Municipal se sont réunis hier soir à 7:30 heures, sous la présidence du maire Fitzpatrick. 23 membres étaient présents.

Le message du maire est ainsi conçu:

1. Rapport du trésorier de la ville, pour la semaine expirant le 4 juin 1892.

2. Communication de MM. P. E. Théard et Fils, avocats de la compagnie de pompes Mississippi No 2, relative à la maison de pompe de cette compagnie qui est en ce moment occupée par une compagnie de pompiers du nouveau département. L'immeuble appartient aux pompiers volontaires qui demandent à la ville de leur vendre le terrain sur lequel il est construit.

3. Communication du "Eye, Ear, Nose and Throat Hospital", soumettant au Conseil un tableau du nombre des malades soignés pendant le mois de mai.

4. Pétition des commissaires de la Place Parkerson, demandant au Conseil une allocation leur permettant de faire entretenir le square.

5. Communication des directeurs de l'Eglise méthodiste épiscopale de la rue Carondelet, protestant contre les cafés-chantants et demandant au Conseil de ne pas leur accorder de licences.

6. Pétition des sœurs de la Maison du Bon Pasteur, demandant l'augmentation de l'allocation qui leur est accordée.

7. Lettre du coroner Chas. Seeman annonçant au Conseil, qu'il a choisi le Dr Mayllie comme assistant.

8. Extrait du rapport du Grand jury, daté du 31 mai, qui est transmis au Conseil, par ordre du juge Baker.

9. Communication de l'avocat de la ville relative à l'achat de la ville contre Geo. P. Kerr, pour l'annulation du contrat des fourrières et pour le paiement des sommes dues par lui à la ville.

10. Pétition des personnes habitant le voisinage de l'avenue Henry Clay et de la rue Calhoun, demandant la démolition d'une barrière qui empêche l'accès de la rue Constance, entre la rue Calhoun et l'avenue Clay.

11. Caution de $5,000 soumise au Conseil pour son approbation par le député voyer Chas. Mitchell Williams.

12. Communication du président du Bureau de Santé, demandant au Conseil l'adoption d'une ordonnance relative à l'adultération du lait.

13. Communication de l'Assemblée No 102 des Chevaliers de Labor, protestant contre les privilèges accordés sur l'avenue Louisiana et autres rues à la compagnie de l'Illinois Central R. R. et contre certains privilèges accordés à d'autres compagnies.

Ils demandent qu'aucun privilège ne soit accordé avants la construction d'un chemin de fer de ceinture donnant à toutes les compagnies des droits égaux.

14. Communication de E. M. Hudson, avocat, relative à l'ordonnance No. 6354 C. S. par laquelle on pourvoit à la vente de privilèges sur certaines rues, dans lesquelles passent maintenant les chars urbains de la compagnie Crescent City.

Respectueusement,

JOHN FITZPATRICK,

Par un vote de 19 contre 6, le maire est autorisé à donner à M. Wenger, la permission de faire construire un café-concert, au coin des rues Bourgogne et Douane.

On nomme un comité de 9 membres, chargé de diriger la construction du nouveau bâtiment de la Cour Criminelle.

Le maire met son veto à une ordonnance autorisant l'érection de 16 lampes électriques.

Plusieurs ordonnances relatives aux finances, sont adoptées.

Le trésorier est autorisé à recevoir les taxes de James Foyle.

Le contrôleur reçoit l'ordre d'annuler l'assessement de la grande loge F. A. des maçons de l'Etat de la Louisiane.

Le contrôleur devra annuler l'assessement de A. Thiessen et autres.

On autorise le trésorier à recevoir les taxes au nom de Phil. Mahoney à condition que 20 0/0 des frais soient payés.

On autorise le contrôleur à annuler l'assessement de la Société de la Sainte Famille.

Résolution de M. Brand tendant à remettre en vigueur l'article No 3 de l'ordonnance No 5,780, C. S.

On autorise M. C. Thomann à établir une laiterie, rue Elmire, près Dauphine.

Les membres de l'American Athletic Club sont autorisés d'établir un tir dans leur local.

M. Paul Mailhes est autorisé à ouvrir une boutique de marchand de soda au Marché Français.

M. George Cissel reçoit l'autorisation d'ouvrir un marché privé au coin des rues Alix et Pacific, à Alger.

Résolution en vertu de laquelle la compagnie des eaux est sommée d'avoir à faire publier un plan de la ville indiquant l'emplacement des fontaines et des bouches à incendie.

On décide de transférer au coin des rues Joseph et North Peters la loupe [illegible] qui est maintenant située au coin des rues Dauphine et Delery.

Le maire est autorisé à passer un contrat, par devant notaire, avec Joseph Cook, pour la prolongation d'un hall.

Ordonnance de M. Jamison, amendant l'ordonnance No 5798, C. S., relatives aux marchés privés.

Résolution de M. Kane, autorisant MM. McEven et Murray à établir une scierie à l'intersection de l'avenue Dublin et du Nouveau Basin.

Après une longue discussion entre MM. Kane, Thirlilly et Noel, on a adopté une ordonnance autorisant MM. McEven et Murray à construire une voie ferrée reliant leur établissement avec la voie du chemin de fer de l'Illinois Central.

Ordonnance de M. Callahan amendant l'ordonnance No 2992 C. S. relative aux employés de la ville.

Le Conseil ajourne.

Pétition à la Législature.—Nous avons sous les yeux une pétition fort intéressante, adressée à la Législature, siégeant, en ce moment, à Baton Rouge, et signée de MM. Fitzpatrick, Maire de la Nouvelle-Orléans, W. Brand, président du Comité du Budget, S. Gautier, président du Comité de Drainage, Peter Farrell, commissaire des travaux publics, et F. Dreyfus, président du Bureau des levées, de la Nouvelle Orléans. Ce document expose, en termes éloquents, nous ne dirons pas les défectuosités mais les vices lamentables de notre système de drainage. Ce système date d'au moins cinquante ans, d'une époque où la ville comprenait à peine le quart de l'espace qu'elle occupe, et le quart de la population qu'elle compte maintenant. Rien n'y a été changé. Les machines de desséchement sont arriérées, inefficaces, usées, détraquées, incapables d'un fonctionnement convenable. Il suffit d'un coup de vent pour que les eaux du lac envahissent une partie de la ville; il suffit d'une forte pluie pour que les quartiers éloignés soient inondés. Il faut mettre un terme à cet état de choses désastreux, et honteux pour la métropole du Sud.

La pétition demande donc à la Législature le vote d'une loi qui lui permette de mettre résolument à l'œuvre, et d'établir un système de drainage qui soit d'accord avec les progrès de la science moderne, et qui protège la ville entière contre l'invasion des eaux.

Tout le monde applaudira à cette pétition et nous sommes convaincus que les législateurs feront droit à la demande du Conseil de ville.

Voilà plus de 50 ans que, comme ma Sœur Anne nous attendons, sans voir rien venir. Est-ce sérieux, cette fois? Espérons-le!

Cat Boats.

1er "Royal Flush," en 3 h., 20', 32".
2ème "Mayflower."

Pas de 3ème, les autres n'ayant pas fini la course.

Juste au moment où les jolis voiliers rentraient, de gros nuages ont monté à l'horizon.

La vélocité du vent n'est rapidement accrue et le lac est devenu si agité que les derniers bateaux ont eu beaucoup de peine à rentrer dans le canal.

A la nuit tombante, une véritable tempête s'était déchaînée. Des éclairs éblouissants illuminaient le lac dont les vagues déchaînées venaient battre le rivage avec fracas. Au ciel, la foudre grondait, et la pluie tombait à torrents, emportée par un vent furieux.

Le bal qui avait commencé avec beaucoup d'animation a été interrompu par la pluie; les danseurs et les danseuses ont dû renoncer à leur plusir favori. La pluie ayant envahi le club et inondé la salle de danse.

Plusieurs bateaux qui avaient pris bal à coupons ont sombré après avoir été amarrés et quelques uns des ceux qui les montaient ont été blessés.

Au West End, le concert a été interrompu et chacun à songer à rentrer en ville, mais un nouveau contretemps les attendait. Le pont tournant était ouvert et la pronf d'un schooner était engagée dans son tablier. Pendant plus d'une heure, il a fallu attendre qu'il fut dégagé.

Lorsque le pont a pu être refermé, une foule énorme a envahi le premier train qui revenait de la ville et en apportait encore de nombreux promeneurs qui, eux aussi, ont rebroussé chemin et sont rentrés chez eux, mais du moins avec la satisfaction de n'avoir pas été trempés comme ceux qui les avaient précédés au lac.

Malgré ce contretemps, qui n'a pas permis aux invités de s'amuser comme ils ont coutume de le faire chaque année, la régate du Southern Yacht Club a été cette fois une des plus belles qu'il ait organisées depuis longtemps et chacun y a pris un vif intérêt.

CONSEIL MUNICIPAL.

Les membres du Conseil Municipal se sont réunis hier soir à 7:30 heures, sous la présidence du maire Fitzpatrick. 23 membres étaient présents.

Le message du maire est ainsi conçu:

1. Rapport du trésorier de la ville, pour la semaine expirant le 4 juin 1892.

2. Communication de MM. P. E. Théard et Fils, avocats de la compagnie de pompes Mississippi No 2, relative à la maison de pompe de cette compagnie qui est en ce moment occupée par une compagnie de pompiers du nouveau département. L'immeuble appartient aux pompiers volontaires qui demandent à la ville de leur vendre le terrain sur lequel il est construit.

3. Communication du "Eye, Ear, Nose and Throat Hospital", soumettant au Conseil un tableau du nombre des malades soignés pendant le mois de mai.

4. Pétition des commissaires de la Place Parkerson, demandant au Conseil une allocation leur permettant de faire entretenir le square.

5. Communication des directeurs de l'Eglise méthodiste épiscopale de la rue Carondelet, protestant contre les cafés-chantants et demandant au Conseil de ne pas leur accorder de licences.

6. Pétition des sœurs de la Maison du Bon Pasteur, demandant l'augmentation de l'allocation qui leur est accordée.

7. Lettre du coroner Chas. Seeman annonçant au Conseil, qu'il a choisi le Dr Mayllie comme assistant.

8. Extrait du rapport du Grand jury, daté du 31 mai, qui est transmis au Conseil, par ordre du juge Baker.

9. Communication de l'avocat de la ville relative à l'achat de la ville contre Geo. P. Kerr, pour l'annulation du contrat des fourrières et pour le paiement des sommes dues par lui à la ville.

10. Pétition des personnes habitant le voisinage de l'avenue Henry Clay et de la rue Calhoun, demandant la démolition d'une barrière qui empêche l'accès de la rue Constance, entre la rue Calhoun et l'avenue Clay.

11. Caution de $5,000 soumise au Conseil pour son approbation par le député vo